

Le Président

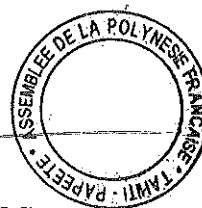


Papeete, le 16 JUIN 2023

PROJET D'ORDRE DU JOUR
de la 2^e séance de la session administrative du jeudi 22 juin 2023

- I) Approbation de l'ordre du jour ;
- II) Séance de questions orales ;
- III) Examen des rapports, des projets et propositions de délibération, du rapport d'activité 2022 de la CCBF et du rapport d'observations définitives de la CTC (voir liste jointe) ;
- IV) Désignation des représentants au sein des commissions intérieures et organismes extérieurs à l'assemblée de la Polynésie française ;
- V) Examen de la correspondance ;
- VI) Clôture de la séance.


Antony GEROS



Le Président



ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

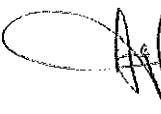
Papeete, le 16 JUIN 2023

**LISTE DES RAPPORTS, DES PROJETS ET PROPOSITIONS DE DÉLIBÉRATION, DU
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DE LA CCBF ET DU RAPPORT D'OBSERVATIONS
DÉFINITIVES DE LA CTC
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXAMINÉS LORS DE LA 2^e SÉANCE DE LA SESSION
ADMINISTRATIVE DU JEUDI 22 JUIN 2023**

01	<u>Rapport n° 37-2023</u>		Relatif à un projet de délibération de règlement du budget général pour l'année 2022. <u>RAPPORTEURES :</u> Tepuaraarii TERIITAHU et Elise VANAA Procédure simplifiée
02	<u>Rapport n° 38-2023</u>		Relatif à un projet de délibération de reprise et d'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget général pour l'année 2022. <u>RAPPORTEUR :</u> Heinui LE CAILL Procédure simplifiée
03	<u>Rapport n° 39-2023</u>		Concernant un projet de délibération relative à la modification n° 2 du budget général de la Polynésie française pour l'année 2023 formalisant le report des crédits de paiement.
	Discussion générale : 60 mn	Temps de parole	
	TAVINI HUIRAATIRA :	36 mn	<u>RAPPORTEUR :</u> Heinui LE CAILL
	TAPURA HUIRAATIRA :	15 mn	
	NON-INSCRITS :	9 mn	

04	<u>Rapport n° 40-2023</u>		Relatif à un projet de délibération de règlement des comptes d'affectation spéciale pour l'année 2022. <u>RAPPORTEURES</u> : Tepuaraarii TERIITAHĪ et Elise VANAA Procédure simplifiée
05	<u>Rapport n° 41-2023</u>		Relatif à un projet de délibération de reprise et d'affectation du résultat de la section de fonctionnement des comptes d'affectation spéciale pour l'année 2022. <u>RAPPORTEUR</u> : Cliff LOUSSAN Procédure simplifiée
06	<u>Rapport n° 42-2023</u>		Relatif à un projet de délibération relative à la modification n° 2 des budgets des comptes d'affectation spéciale pour l'année 2023 formalisant le report des crédits de paiement. <u>RAPPORTEUR</u> : Cliff LOUSSAN
07	<u>Rapport n° 43-2023</u>		Concernant un projet de délibération relative à la modification n° 3 des budgets des comptes d'affectation spéciale pour l'année 2023. <u>RAPPORTEUR</u> : Cliff LOUSSAN
	Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 36 mn 15 mn 9 mn	
08	<u>Rapport n° 44-2023</u>		Relatif à une proposition de délibération portant règlement du budget de l'assemblée de la Polynésie française pour 2022. <u>RAPPORTEURS</u> : Tepuaraarii TERIITAHĪ et Frédéric RIVETA Procédure simplifiée

09	<u>Rapport n° 45-2023</u>		Relatif à une proposition de délibération portant reprise et affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement du budget de l'assemblée de la Polynésie française de l'exercice 2022. <u>RAPPORTEUR : Vincent MAONO</u> Procédure simplifiée
10	<u>Rapport n° 46-2023</u>		Relatif à une proposition de délibération relative à la modification n° 1 du budget de l'assemblée de la Polynésie française pour l'exercice 2023. <u>RAPPORTEUR : Vincent MAONO</u>
	Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 36 mn 15 mn 9 mn	
11	<u>N° 5346 SG</u> Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 36 mn 15 mn 9 mn	Rapport d'activité 2022 de la Commission de Contrôle Budgétaire et Financier.
12	<u>N° 4539 SG</u> Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 36 mn 15 mn 9 mn	Rapport d'observations définitives de la Chambre territoriale des comptes sur le contrôle des comptes et de la gestion de la collectivité de la Polynésie française au titre de la lutte contre les violences faites aux femmes pour les exercices 2017 et suivants.




Antony GEROS